



Conseil communautaire

Du vendredi 21 mars 2014 à 14h30

À la Maison de l'Intercommunalité

Compte rendu

1. Approbation du compte rendu de la séance précédente.
2. Décisions du Président dans le cadre de ses délégations : néant
3. Présentation des comptes administratifs 2013 pour approbation et affectation des résultats des budgets Principal, Ordures Ménagères, Assainissement, Téléspace et Eco-Site
 - o Budget principal :

	RESULTAT CA 2012	PART RESULTAT 2012 AFFECTEE EN INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	221 684,92 €		-1 026 319,18 €	Dépenses 108 672,00 €	411 707,22 €	-392 927,04 €
				520 379,22 €		
FONCT	863 785,46 €	378 315,00 €	325 074,52 €	Recettes		810 544,98 €

Propose d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2013	810 544,98 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		392 927,04 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		417 617,94 €
Total affecté au c/ 1068 :		392 927,04 €

- Budget Assainissement :

	RESULTAT CA 2012	PART RESULTAT 2012 AFFECTEE EN INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 0,00 €		
INVEST	-825 319,74 €		816 623,34 €	100 000,00 €	100 000,00 €	91 303,60 €
				Recettes		
FONCT	-75 146,64 €	0,00 €	308 439,71 €			233 293,07 €

Propose d'affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT GLOBAL CUMULEAU	31/12 /2013	233 293,07 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		233 293,07 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULEAU		
31/12 /2013		
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

- Budget Ordures ménagères :

	RESULTAT CA 2012	PART RESULTAT 2012 AFFECTEE EN INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 0,00 €		
INVEST	-9 530,67 €		24 727,59 €	0,00 €	0,00 €	15 196,92 €
				Recettes		
FONCT	608 914,22 €	28 000,00 €	-114 986,26 €			465 927,96 €

Propose d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULEAU	31/12 /2013	465 927,96 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		465 927,96 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULEAU	31/12 /2013	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

- Budget Téléspace :

	RESULTAT CA 2012	PART RESULTAT 2012 AFFECTEE EN INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 0,00 €		
INVEST	-4 342,74 €		2 145,67 €	0,00 €	0,00 €	-2 197,07 €
				Recettes		
FONCT	10 181,09 €	4 342,74 €	1 490,38 €			7 328,73 €

Propose d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULEAU	31/12 /2013	7 328,73 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		2 197,07 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		5 131,66 €
Total affecté au c/ 1068 :		2 197,07 €
DEFICIT GLOBAL CUMULEAU	31/12 /2013	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

- Budget Eco-Site :

	RESULTAT CA 2012	PART RESULTAT 2012 AFFECTEE EN INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-104 934,23 €		-146 100,95 €	Dépenses 12 005,00 €	-12 005,00 €	-263 040,18 €
				0,00 €		
FONCT	-7 906,46 €	0,00 €	34 340,54 €	Recettes		26 434,08 €

Propose d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2013	26 434,08 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		20 000,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		6 434,08 €
Total affecté au c/ 1068 :		20 000,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2013	
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

↳ **Les affectations de résultats proposées pour les budgets Assainissement, Ordures ménagères, Principal, Téléspace et Eco-Site sont approuvées.**

- Présentation des comptes de gestion 2013 pour approbation (budget Principal, budget Ordures Ménagères, budget Assainissement, budget Eco-Site)

Les écritures du comptable étant conformes aux comptes administratifs pour l'ensemble des budgets, il est proposé au conseil d'approuver les comptes de gestion pour les budgets : Principal, Téléspace, Eco-Site, Ordures Ménagères et Assainissement.

↳ **Approbation des comptes de gestion pour les budgets Principal, Téléspace, Eco-Site, Ordures Ménagères et Assainissement.**

- Présentation pour vote des budgets Principal, Téléspace et Eco-Site
cf. documents budgétaires joints à la convocation

↳ **Vote des budgets à l'unanimité.**

- Vote des taux d'imposition

Compte tenu des éléments de préparation budgétaire, il est proposé une évolution des taux de 5,5% :

	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti	Cotisation foncière entreprises
2013	2,77%	3,21%	6,55%	3,80%
Proposition 2014	2,92%	3,39%	6,91%	4,01%

Franck Girard explique que les taux de l'intercommunalité restent à des niveaux bas malgré les récentes augmentations. Il ajoute que l'intercommunalité paye aujourd'hui le fait que ses taux sont longtemps restés historiquement bas.

Pierre Buisson souligne le fait qu'au cours du prochain mandat, les nouvelles prises de compétences devront toujours s'accompagner de recettes nouvelles et la question de la mutualisation des moyens devra être systématiquement réexaminée. Pierre Buisson ajoute que dans bien des cas, les charges nouvelles s'expliquent parce que des services supplémentaires à la population sont mis en place.

➔ **L'augmentation de 5,5% des taux de fiscalité est approuvée à l'unanimité.**

7. Vote des subventions aux associations

La commission vie associative a examiné les différentes demandes et présente ses propositions (cf. tableau transmis avec le budget). Les décisions de la commission sont intervenues dans le cadre contraint du gel de l'enveloppe globale des subventions aux associations par rapport à l'année précédente.

C'est la commission économie qui s'est prononcée sur la demande de la Maison de l'emploi : le montant proposé pour 2014 s'établit à 42 000 € moins le montant des charges qui ne plus à être pris en charge par la CCMV (ce montant sera uniquement valorisé dans les comptes de l'association à hauteur de 4 280 €) soit 37 720 € soit un montant équivalent à 2013.

Pour la Maison pour Tous (MPT), il a été décidé lors d'un précédent conseil communautaire de ne pas répondre favorablement à la nouvelle demande de subvention exceptionnelle de l'association. Sur la base du calcul défini en 2013, le montant de la subvention allouée à la MPT est de 71 258 € pour l'année 2014.

La commission ne s'est pas prononcée sur la demande présentée par Vercors Tourisme habituellement réservée à l'avis du conseil communautaire. Toutefois, le tableau récapitulatif des propositions de subventions aux associations fait apparaître un montant pour Vercors Tourisme de 237 062 € (contre 226 250 € en 2013). Cette hausse de 4,8% par rapport à 2013 correspond à la prise en compte de missions nouvelles par Vercors Tourisme pour la CCMV : montée en charge pour la mise en tourisme de la ViaVercors, communication liée à la boucle de ski-roues, réalisation de documents de communication (commémorations, retour des athlètes de Sotchi), l'expérimentation navette Valence TGV (communication et suivi)...

➔ **Les subventions aux associations proposées par la commission associative sont approuvées à l'unanimité en y intégrant 850 € pour la participation aux Internationaux de Ski Fond Estonie de l'association sportive de la Cité Scolaire Jean Prévost.**

8. Transport et mobilité :

- Convention pour l'organisation des navettes Valence TGV Vercors avec les conseils généraux de l'Isère et de la Drôme

➔ **Ces conventions sont approuvées.**

- Premier bilan de l'expérimentation de la navette Valence TGV-stations du Vercors

Stéphane Falco explique qu'un premier bilan très positif de l'expérimentation d'hiver a été dressé et que la question de la poursuite de cette initiative durant l'été doit être tranchée très rapidement. Il propose que cette reconduction se fasse sur des modalités similaires et souhaite que des navettes puissent être proposées également pendant l'EuroNordicWalk Vercors 2014.

Après différents échanges portant sur l'intérêt de reconduire et tester un tel service en période estivale, il est décidé d'organiser rapidement la mise en place de navettes les samedis du 12 juillet 2014 au 23 août 2014 pour être en mesure de communiquer plus en amont.

9. Boucle de ski-roues : convention pour la réalisation et la gestion de l'équipement avec la commune de Corrençon.

Le principe retenu dans la convention est celui de la complémentarité entre le site nordique géré par la commune de Corrençon et la piste de ski-roues en période hors neige. Il est rappelé que des recrutements sont en cours au sein de la CCMV pour doter la piste ski-roues d'un responsable de site et d'un adjoint correspondant à 1,5 ETP de mai à octobre permettant d'assurer une ouverture 7 jours sur 7 pendant la haute saison.

Les tarifs proposés après consultation du milieu sportif, sont les suivants :

Accès aux pistes	Journée	½ journée
Journée adulte	4,00 €	3,00 €
Journée jeune (< 16 ans)	3,00 €	2,00 €
Groupe adultes (> 9 pers.)	2,50 €	1,50 €
Groupe jeunes (> 9 pers.)	1,50 €	1,00 €
Saison	40,00 €	
Saison jeune	30,00 €	
Enfant < 5 ans	gratuit	
Clubs / SSS / Comité / FFS conventionnés CCMV	gratuit	
Equipes Hors affilié FFS	5,00 €	3,00 €

Accès aux pistes et stade de biathlon	Journée	½ journée
Clubs / SSS / Comité / FFS conventionnés CCMV	gratuit	
Couloir	8,00 €	5,00 €
Couloir - Hors affilié FFS	12,00 €	9,00 €
Le pas de tir (25 couloirs)	600,00 €	300,00 €

Matériel	Journée	½ journée
Ski-roues (bâtons+casque offert)	12,00 €	8,00 €
Pack ski-roue + chaussures (bâtons+casque offert)	15,00 €	10,00 €
Roller	10,00 €	6,00 €

Pierre Buisson ajoute que des conventionnements et des tarifs spécifiques pourront être proposés en lien avec d'autres sites de ski-roues. Il explique également qu'une demande de subvention est en cours auprès du conseil général au titre du contrat de développement diversifié pour l'achat de matériel qui sera mis en location sur le site.

Gérard Sauvajon précise que l'accueil de la piste de ski roues se fera dans un local mis à disposition par la commune de Corrençon et que certains matériels seront mutualisés pour faciliter la mise en place du service.

Jean-Paul Gouttenoire souhaite qu'un tarif handisport soit défini.

➤ **Approbations de la convention et des tarifs.**

10. Etude co-working : demande de subvention pour la tranche 1, modalités de financement suite à la renégociation du coût de l'étude sans le Vercors sud et calendrier prévisionnel de la tranche 1 de l'étude

↳ **Approbation de la demande de subvention pour la tranche 1 ainsi que de la renégociation du coût de l'étude.**

11. Choix du prestataire pour l'étude de faisabilité pour la prise de compétence assainissement au niveau intercommunal.

↳ **Le marché d'étude a été confié au groupement IDE Consultant, Profils Etudes, BLT pour un montant de 21 670 € HT.**

12. Ordures Ménagères : Achat d'un nouveau chargeur pour la déchèterie de Villard de Lans.

↳ **Le conseil communautaire autorise le Président à accepter l'offre la plus économiquement avantageuse au vu d'éléments complémentaires demandés.**

13. Finances :

- DM budget Ordures Ménagères et Assainissement :

Compte tenu du fait que le vote des budgets ordures ménagères et assainissement est intervenu en décembre dernier ; date à laquelle les résultats de l'exercice 2013 n'étaient pas connus, il est nécessaire d'ajuster certains crédits budgétaires pour réaliser l'affectation du résultat.

↳ **Les décisions modificatives sont approuvées à l'unanimité.**

- Modification des affectations des emprunts entre le budget principal et assainissement.

↳ **La modification des affectations est approuvée.**

14. Personnel :

- Création d'un poste de gestionnaire de la boucle de ski-roues à mi-temps, catégorie C
- Création d'un complément de temps de travail de 70%, catégorie C en vue de la mutualisation de l'accueil CCMV/ Maison de l'Emploi et pour le renforcement de la direction et des moyens généraux.

↳ **Ces créations de postes sont approuvées à l'unanimité.**

15. Questions diverses :

- **CDDRA Portail Culturel** : attribution du lot n°1 Charte Graphique à Petit Homme Production pour un montant de 3 990 € HT. La demande de subvention à la Région Rhône-Alpes est approuvée.

- **Préparation dossier pour les nouveaux programmes Leader** :

Pierre Buisson explique qu'il a donné son accord au dernier comité de pilotage du CDDRA Royans Vercors pour continuer à travailler avec le CDDRA du Sud Grésivaudan sur une candidature commune aux nouveaux fonds européens Leader. Une motion a ainsi été prise en ce sens par les instances des deux CDDRA et une réunion a été demandée avec le PNRV pour examiner les modalités de coopération sur ce sujet.

- **Redécoupage des cantons** : il a été décidé que la communauté de communes fera un recours auprès du conseil d'Etat.

Pierre Buisson remercie Gérard Sauvajon pour son action en tant qu' élu et toute l'aide qu'il a apportée durant ce mandat. Il remercie également Alain Repellin et Catherine Coche.

Il propose qu'Alain Repellin se rapproche de Vercors Tourisme pour voir de quelle manière il pourra poursuivre tout le travail mené notamment sur la ViaVercors et le Challenge Vercors.